

Monsieur le Président de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 27 juin 2024 relative aux délégations de compétences relatives au Président de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 25 décembre 2023 relative à la fixation des tarifs des sépultures pour l'année 2024.

Vu la demande présentée par [REDACTED]

Et tendant à valider une mise en concession cinéraire sur le site cinéraire du cimetière de la commune de LAMOUILLON, à l'effet d'y faire exécuter un acte de sépulture.

ARRÊTÉ

Article premier. L'acte de sépulture n° [REDACTED] établi sur le site cinéraire de Lamouillon, est autorisé conformément à l'article [REDACTED] de l'arrêté de fixation des tarifs des sépultures.

Article 2. Cette mise en concession cinéraire pour une durée de 15 ans, prend effet le 15 août 2024 et expirera le 15 août 2039.

Article 3. La concession est accordée au titre d'une concession familiale.

Article 4. Lors d'un décès d'un(e) résident(e) de la commune de Lamouillon, le cimetière de Lamouillon est provisoirement fermé par une clôture temporaire. Les personnes qui souhaitent être inhumées ou crémées dans le cimetière de Lamouillon, doivent se présenter au service des sépultures de la commune de Lamouillon, afin de pouvoir être inhumés ou crémés dans le cimetière de Lamouillon.

En outre, les personnes, les familles ou les associations de personnes qui souhaitent être inhumées ou crémées dans le cimetière de Lamouillon, doivent se présenter au service des sépultures de la commune de Lamouillon.

Article 5. L'acte de sépulture n° [REDACTED] est autorisé sur le site cinéraire de Lamouillon, à l'effet d'y faire exécuter un acte de sépulture. Les personnes qui souhaitent être inhumées ou crémées dans le cimetière de Lamouillon, doivent se présenter au service des sépultures de la commune de Lamouillon, afin de pouvoir être inhumés ou crémés dans le cimetière de Lamouillon.

DÉCISION

Décision d'attribution d'une concession cinéraire - 46_2

1 DOCUMENT - Publié le 2 Septembre 2024

 **DEC_FUNER_46_2_ATTRIBUTION_CONCESSION.pdf**
(.pdf, 314,3 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**